



## Communiqué de presse

Nanterre, le 18 mars 2022

### SIGNATURE DU CONTRAT DE DÉVELOPPEMENT DÉPARTEMENT / VILLE DE VAUCRESSON

**Georges Siffredi, Président du Département des Hauts-de-Seine et Véronique Jacqueline, Maire de Vaucresson, ont signé le 3<sup>ème</sup> contrat de Développement entre le Département et la Ville de Vaucresson. Ce contrat (2021-2023) matérialise un soutien financier à la commune de plus de 2 700 000 €.**

Dans le cadre de sa politique de soutien aux communes, le Département apporte un appui financier régi par un partenariat contractuel couvrant une période triennale. Le contrat de Développement Département / Ville regroupe ainsi les subventions versées aux communes. Ce dispositif affirme le rôle de partenaire du Département auprès des communes tout en leur permettant d'engager des projets structurants avec une aide financière pérenne.

Le montant du soutien financier départemental pour la ville de Vaucresson s'élève à 2 706 463€ et est réparti comme suit :

- 2 326 171 € en investissement

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANT
Création de deux terrains synthétiques au Haras Lupin	700 000 €
Requalification du complexe sportif Yves du Manoir	848 600 €
Rénovation thermique et fonctionnelle du restaurant municipal	657 346 €
Vidéoprotection	120 225 €
<b>Sous-total investissement</b>	<b>2 326 171 €</b>

- 380 292 € en fonctionnement (en valeur de base)

SECTION DE FONCTIONNEMENT	MONTANT
Etablissement d'accueil du jeune enfant	242 160 €
Activités culturelles	45 405 €
Activités sportives	92 727 €
<b>Sous-total fonctionnement</b>	<b>380 292 €</b>

Il s'agit du troisième contrat de développement entre le Département et la ville de Vaucresson. Le montant de ce contrat en investissement est 41% plus élevé que celui signé pour la période 2018-2020 qui s'élevait alors à 1 650 000 €.

**Depuis 2013, le Département met en œuvre des contrats de développement avec les 36 communes de son territoire afin de faire émerger et de soutenir des projets locaux. Au total, 96 contrats ont été formalisés avec les communes ce qui représente un montant de 554,4 millions d'€.**

## CONTACT PRESSE

**Célia DAHAN**

01 47 29 32 32 / [cdahan@hauts-de-seine.fr](mailto:cdahan@hauts-de-seine.fr)



[www.hauts-de-seine.fr](http://www.hauts-de-seine.fr)

